



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2022
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-quatrième session

28 février-3 mars 2023

Point 3 n) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour examen et décision :
mégadonnées**

Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2022/324 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle. En application de la décision 53/124 de la Commission de statistique, le rapport contient un résumé des réalisations, des éléments nouveaux et des activités prévues par les équipes spéciales du Comité et par ses centres régionaux et sectoriels. En outre, on y trouve des propositions concernant la collaboration systématique entre les équipes spéciales et les centres, la collaboration active entre le Comité et la communauté géospatiale, le rôle des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée pour faciliter l'accès aux données privées et le mandat du réseau de chefs de file en matière de science des données. La Commission est invitée à faire part de ses vues sur les progrès réalisés et sur les propositions énoncées dans le rapport.

* E/CN.3/2023/1.



Rapport du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle

I. Introduction

1. Dans sa décision 53/124 (voir [E/2022/24](#)), la Commission a appuyé l'orientation proposée pour les travaux du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle visant à intégrer les mégadonnées et la science des données dans le travail quotidien des organismes nationaux de statistique, à créer un réseau de chefs de file en matière de science des données des organismes nationaux de statistique et à renforcer la collaboration entre le Comité d'experts et la communauté géospatiale.

2. Le Comité d'expert s'est penché sur ces questions et a formulé quatre propositions, principalement en ce qui concerne les objectifs et les résultats attendus du réseau de chefs de file en matière de science des données, le renforcement des centres régionaux et sectoriels, la collaboration entre le Comité d'expert et la communauté géospatiale, et l'utilisation des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée pour faciliter l'accès aux données sensibles. La section II donne des informations sur les progrès réalisés par les équipes spéciales du Comité, les centres régionaux et sectoriels et la Plateforme mondiale des Nations Unies. On y trouve également des informations sur la publication de plusieurs guides méthodologiques, sur des projets et sur activités de formation. La section III présente les résultats de quelques événements majeurs tenus en 2022, en particulier ceux organisés dans le cadre de la septième Conférence internationale sur les mégadonnées et la science des données en statistique officielle. La section IV décrit les quatre propositions du Comité et la section V contient les mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre.

II. Réalisations et plans du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle

3. Le Comité d'experts s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire de neuf équipes spéciales, de cinq centres et de divers projets collaboratifs sur la Plateforme mondiale. La présente section décrit quelques réalisations et plans des équipes spéciales et des centres. Des informations plus détaillées sur les activités et les événements des équipes spéciales et des centres sont disponibles sur le site Web du Comité d'experts¹.

A. Perfectionnement des méthodes

4. L'équipe spéciale sur l'utilisation des données de téléphonie mobile en statistique officielle, dirigée par l'Union internationale des télécommunications, a publié plusieurs guides méthodologiques relatifs à l'utilisation des données de téléphonie mobile en vue de l'établissement de statistiques portant sur les sujets suivants : les déplacements et les catastrophes, la cartographie dynamique de la population, la mesure de la société de l'information, les migrations et le tourisme². Les données de téléphonie mobile conviennent parfaitement à la mesure de la mobilité humaine et pourraient être utilisées en complément, voire en remplacement, des sources de données traditionnelles telles que les enquêtes et les registres

¹ Voir <https://unstats.un.org/bigdata>.

² Voir <https://unstats.un.org/bigdata/task-teams/mobile-phone/>.

administratifs, qui manquent souvent d'actualité, de fréquence et de précision. L'équipe spéciale a également réalisé une vidéo afin de faire connaître ses travaux³. Un autre guide, à paraître en 2023, concernant l'utilisation des données de téléphonie mobile pour les statistiques relatives au transport est en cours d'élaboration.

5. En 2021, l'équipe spéciale chargée des données d'observation de la Terre a publié un rapport sur les retours d'expérience et les recommandations sur les utilisations de certaines applications de données d'observation de la Terre dans le secteur agricole⁴, ainsi qu'une vidéo de sensibilisation connexe⁵. L'équipe spéciale chargée des données issues du système d'identification automatique tient à jour un guide actualisé⁶ relatif à l'utilisation des données du système d'identification automatique statistique officielle. Ces données peuvent être utilisées pour les statistiques relatives au transport maritime, y compris le transport durable doté de solutions de transport résilientes et à faible émission de carbone. L'équipe spéciale chargée des données issues des lecteurs de codes-barres se concentre sur les orientations et l'appui en ce qui concerne l'utilisation de nouvelles sources de données, telles que les données transactionnelles et les données extraites en ligne, pour la production des statistiques des prix à la consommation.

6. En 2023, l'équipe spéciale chargée des techniques de protection de la vie privée publiera un nouveau guide présentant plusieurs technologies de protection de la vie privée et 18 études de cas allant de tests de validation aux solutions en matière de production en passant par des projets pilotes, mis en œuvre dans des organismes nationaux de statistique ou des organisations connexes. Le guide présentera également une liste exhaustive des normes pertinentes et les principales considérations juridiques ou réglementaires qui doivent être prises en compte lors de la mise en œuvre de ces technologies. Un document distinct décrira comment les technologies de protection de la vie privée peuvent contribuer au partage des données en respectant les obligations légales découlant des législations sur la protection de la vie privée dans les États Membres des Nations Unies. Le public cible de ce guide comprend des juristes, des décideurs politiques et des experts en mégadonnées dans les secteurs public et privé.

7. En 2022, dans sa décision 53/124 (voir [E/2022/24](#)), la Commission de statistique a encouragé la création du Laboratoire des Nations Unies sur les technologies visant à renforcer la protection de la vie privée, qui a été menée à bien par l'équipe spéciale chargée des techniques de protection de la vie privée. Ce laboratoire se compose de trois piliers essentiels qui tendent à accélérer l'adoption de technologies visant à renforcer la protection de la vie privée au sein de la communauté des statistiques officielles, à savoir :

a) L'expérimentation : une série de projets pilotes actifs axés sur l'évaluation des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée, et destinés à des cas d'utilisation réels en statistique officielle ;

b) La sensibilisation et la formation : diffusion des connaissances et des idées partagées sur l'utilisation de technologies visant à renforcer la protection de la vie privée à l'ensemble de la communauté statistique par le biais de formations, de débats publics et de projets pédagogiques ;

³ Ibid.

⁴ Voir <https://unstats.un.org/unsd/statcom/53rd-session/documents/BG-3s-3u-AgricultureAndBigData-E.pdf>.

⁵ Voir <https://unstats.un.org/bigdata/task-teams/earth-observation/index.cshtml>.

⁶ Voir <https://unstats.un.org/wiki/display/AIS/AIS+Handbook>.

c) Les services d'appui : un mécanisme permettant d'offrir un appui et des conseils aux membres de la communauté statistique qui souhaitent utiliser des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée.

B. Activités de projet

8. Outre les projets énumérés dans les rapports précédents (voir [E/CN.3/2022/25](#) et [E/CN.3/2021/14](#)), les projets suivants sont actuellement lancés sur la Plateforme mondiale des Nations Unies :

a) Plusieurs projets de l'équipe spéciale chargée des données issues du système d'identification automatique (suivi des navires) :

i) un projet du Centre de coopération de technologie maritime d'Amérique latine, en collaboration avec l'équipe spéciale chargée des données issues du système d'identification automatique, visant à générer des statistiques fréquentes (quotidiennes et hebdomadaires) sur les émissions produites par les activités de navigation, en plus des données sur les mesures d'efficacité telles que les temps d'attente et de service des horaires des ports et des canaux dans les eaux territoriales du Panama (mars 2022) ;

ii) un projet du Central Statistics Office d'Irlande visant à publier de nouveaux indicateurs de frontière⁷ fondés sur les données issues du système d'identification automatique (septembre 2022) ;

iii) un projet de mise à niveau de la plateforme de données du système d'identification automatique vers la dernière version de Spot by NetApp pour une meilleure gestion des utilisateurs et une meilleure rentabilité (novembre 2022) ;

iv) un projet de détermination des détections de ports et de postes d'amarrage par le groupe chargé de l'apprentissage automatique coordonné par la Commission économique pour l'Europe et l'Office national de statistique du Royaume-Uni, en collaboration avec la Banque asiatique de développement ;

v) un projet visant à déterminer la congestion des ports et la destination réelle des navires par le Bureau australien de statistique.

b) Un projet de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur la technologie .Stat pour l'hébergement de la base de données nationale du Cambodge. Ce projet est en cours de production. En outre, des organismes .STAT ont été créés pour le Kirghizstan et les Maldives.

c) Un projet de la Division de statistique et de l'Organisation de coopération et de développement économiques visant à gérer sur la Plateforme mondiale une base de données orientée graphe, consistant en un registre mondial des 500 plus grandes entreprises multinationales. Ce projet est au stade de projet pilote.

d) Un projet pilote en source libre de Statistique Canada pour calculer la proportion moyenne de la surface urbaine construite consacrée à des espaces publics, ventilée par sexe, âge et situation au regard du handicap (indicateur 11.7.1 des objectifs de développement durable) à Vancouver, Canada. Le projet a permis la mise au point d'un traitement en source libre et l'élaboration d'éléments clés.

⁷ Voir www.cso.ie/en/releasesandpublications/fp/fp-pvrts/portvisitsusingreal-timeshippingdata/.

9. L'équipe spéciale chargée de faciliter l'accès mondial aux données privées a déterminé cinq secteurs de la chaîne de valeur mondiale pour établir une relation avec le secteur privé et obtenir l'accès aux informations relatives à la chaîne de valeur mondiale. Ces cinq secteurs sont le secteur du tourisme (cas d'utilisation mené par les Maldives), le secteur des semi-conducteurs (cas d'utilisation mené par les Pays-Bas), le secteur des services de commerce électronique (cas d'utilisation mené par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), le secteur des services de détail (cas d'utilisation mené par les Émirats arabes unis) et le secteur horticole (cas d'utilisation mené par la Colombie).

10. Le Laboratoire des Nations Unies sur les technologies visant à renforcer la protection de la vie privée a lancé un projet visant à mettre en œuvre une infrastructure partagée et connectée pour tester et déployer des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée en réseau, telles que le calcul multipartite sécurisé et l'apprentissage fédéré. Il s'agit notamment d'un « réseau d'apprentissage », lui-même composé de machines virtuelles déployées par le Laboratoire, avec une machine pour chaque organisme national de statistique afin de mettre à l'essai des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée à l'aide de données d'essai. En outre, il comprend un « réseau d'essai », actuellement en cours de développement, au sein duquel chaque institut membre du Laboratoire déploie une machine virtuelle dans ses propres locaux et la connecte à une machine virtuelle de coordination au sein de la Division de statistique.

11. Le comité financier de la Plateforme mondiale des Nations Unies, présidé par l'Afrique du Sud, a pour objectif d'élaborer un modèle d'entreprise durable et un plan marketing permettant à la Plateforme mondiale de gérer les coûts et de lever des fonds. Le comité financier a réalisé plusieurs vidéos promotionnelles, une présentation marketing et une brochure, et travaille en étroite collaboration avec les équipes spéciales et les centres régionaux afin de déterminer les projets et les activités de formation qui nécessitent un financement. Le comité financier continuera de s'adresser à la communauté de coopération pour le développement, aux fondations philanthropiques et au secteur privé pour discuter des possibilités de financement et de partenariat. En particulier, le comité financier fera appel à des contributions pour ces institutions, qui bénéficient de l'utilisation de la Plateforme.

C. Renforcement des capacités

12. L'équipe spéciale chargée de la formation, des compétences et du renforcement des capacités a créé un stage de formation initiale sur les mégadonnées afin de permettre aux utilisateurs de se familiariser avec les principaux concepts et applications des mégadonnées en statistique officielle. Le stage devrait être une condition préalable pour les cours préparatoires en cours d'élaboration par les différentes équipes spéciales dans leurs domaines respectifs. En outre, le catalogue de formation sur les mégadonnées a été élaboré, approfondissant le prototype mis au point précédemment par l'équipe spéciale chargée des données d'observation de la Terre. Le catalogue présente des informations sur environ 300 cours et supports pédagogiques de formation pertinents pour acquérir des compétences au niveau de l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle. Le catalogue propose non seulement des fonctions de recherche classiques, mais permet également aux utilisateurs d'établir des parcours d'apprentissage personnalisés sur les mégadonnées en fournissant des recommandations de cours et de supports pédagogiques en fonction du profil d'utilisateur, en déterminant le poste que l'utilisateur occupe dans une organisation, le type et le niveau de compétences visés et les connaissances actuelles. Cette approche par parcours d'apprentissage est fondée sur les concepts et les

dimensions du référentiel de compétences concernant l'acquisition et le traitement des mégadonnées⁸.

13. L'équipe spéciale gère également un système de gestion de l'apprentissage qui a été mis en place pour mettre à la disposition du public tous les cours de formation créés par les différentes équipes spéciales du Comité d'experts et d'autres partenaires. L'équipe spéciale conseille et appuie également les autres équipes spéciales dans la préparation de cours d'apprentissage en ligne et contribue activement à leur déploiement. Le système de gestion de l'apprentissage est hébergé par la Plateforme mondiale des Nations Unies.

D. Centres régionaux et sectoriels pour les mégadonnées et la science des données

14. Afin d'aider les organismes nationaux de statistique à acquérir des compétences en science des données et à intégrer ces nouvelles compétences dans leurs flux de travail pour la production de statistiques, quatre centres régionaux pour les mégadonnées ont été créés en 2020 et en 2021, respectivement au Brésil, en Chine, au Rwanda et aux Émirats arabes unis. Les centres réunissent la communauté des professionnels de la statistique officielle au niveau régional. Les pays dont la langue et les stades de développement sont analogues peuvent travailler ensemble dans le cadre de projets communs faisant appel aux mégadonnées et à la science des données en vue de la compilation des statistiques et des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. En outre, le Comité d'experts a également établi un centre sectoriel sur l'intelligence artificielle au service de l'environnement et de la durabilité pour le Système de comptabilité environnementale et économique, qui est géré par le Centre basque de lutte contre les changements climatiques en Espagne, et qui est spécialisé dans les questions de durabilité et d'environnement.

15. Le centre régional du Brésil a été inauguré en novembre 2021 à l'occasion de la Conférence statistique des Amériques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Le centre a organisé un atelier en ligne et un atelier en présentiel sur l'utilisation du moissonnage de données pour les statistiques des prix en 2022, ainsi qu'une conférence de trois jours sur l'utilisation de l'imagerie satellite pour l'occupation des sols et du couvert végétal, en collaboration avec l'équipe spéciale chargée des données d'observation de la Terre du Comité d'experts. En 2023, le centre organisera des ateliers supplémentaires sur l'utilisation de l'imagerie satellite pour les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, ainsi qu'une série de webinaires sur l'utilisation des données de téléphonie mobile en statistique officielle. En outre, il réalisera une enquête de suivi sur l'utilisation des mégadonnées et de la science des données auprès des pays de la région et mènera des projets de recherche sur les technologies visant à renforcer la vie privée et sur le commerce en ligne.

16. Le centre régional de Chine a été officiellement inauguré lors d'une cérémonie organisée à Hangzhou le 7 décembre 2020. Le centre est géré par le Bureau national de statistique de Chine et a déployé des efforts pour élaborer de nouvelles méthodes, technologies et gestions statistiques en utilisant les mégadonnées et la science des données, et pour fournir une plateforme pour le renforcement des capacités, la formation et le partage des meilleures pratiques pour les statisticiens et les spécialistes des données issus d'organisations régionales, nationales et mondiales. Le centre a organisé trois séminaires internationaux sur les mégadonnées (en décembre 2020, en septembre 2021 et en novembre 2022). Il a mené des recherches sur les solutions de

⁸ Voir https://unstats.un.org/bigdata/task-teams/training/UNGWG_Compency_Framework.pdf.

données innovantes centrées sur les données issues des lecteurs de codes-barres, sur les données de télédétection, sur les données de communication mobile, sur les dossiers administratifs et sur les données de transaction des plateformes de commerce en ligne, et a réalisé des progrès et obtenu des résultats dans certains domaines. Le centre a confirmé le cadre de développement du système d'application, y compris le site Web portail et la plateforme informatique de fusion de données. Enfin, il a communiqué avec des entreprises et des instituts de recherche en science des données et a tenté d'établir un mécanisme de coopération.

17. Le Gouvernement chinois est déterminé à accueillir un centre mondial pour les mégadonnées. Le Comité d'experts appuie le centre à cet égard et la Division examine, en collaboration avec le Bureau national de statistique, le processus de transformation du centre régional en un centre mondial, qui pourrait devenir un leader mondial dans la recherche sur les statistiques de télédétection pour l'agriculture et sur l'utilisation des données transactionnelles pour l'analyse du commerce en ligne. Le Bureau national de statistique a exprimé l'espoir que de nombreux experts de la communauté statistique se rendront au centre pour travailler sur des projets et des recherches communs une fois que la situation de pandémie se sera normalisée et a invité l'ensemble des acteurs qui pourraient être intéressés à participer au quatrième Forum mondial des Nations Unies sur les données qui se tiendra à Hangzhou en avril 2023.

18. Le centre régional pour l'Afrique a été créé en mars 2020 par un mémorandum d'accord entre le Département des affaires économiques et sociales, le Gouvernement rwandais et la Commission économique pour l'Afrique. Il est géré par l'Institut national de la statistique du Rwanda en collaboration avec la Commission économique. L'objectif principal est d'encourager l'innovation sur le continent africain en faveur des statistiques officielles et des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Les services fournis par le centre concernent la recherche sur l'utilisation des mégadonnées et de la science des données qui serviront à l'élaboration de nouvelles méthodes et techniques statistiques en Afrique ; les programmes de renforcement des capacités et la formation de statisticiens et de spécialistes des données ; des séminaires et ateliers internationaux sur la science des données et la modernisation des statistiques officielles. Le centre a organisé deux ateliers en ligne sur les mégadonnées et la science des données en 2021 et un atelier en présentiel en 2022 qui ont rassemblé des organismes nationaux de statistique pour discuter des défis auxquels ils font face en matière de modernisation mais également des possibilités de collaboration pour des projets évolutifs en Afrique.

19. Le centre régional des Émirats arabes unis a également été établi en mars 2020 par un mémorandum d'accord entre le Département des affaires économiques et sociales et le Gouvernement des Émirats arabes unis et est géré par le Centre fédéral de la compétitivité et des statistiques des Émirats arabes unis. Les principaux objectifs du centre consistent à faciliter l'utilisation des mégadonnées et de la science des données au sein des projets, de promouvoir le partage de connaissances sur les méthodes, les algorithmes et les outils nouvellement conçus, ainsi qu'à fournir une formation à la communauté des statisticiens officiels de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Le centre compte quatre axes de travail, à savoir le monde universitaire et les talents, qui impliquent les universités, les étudiants et les jeunes dans des projets liés aux mégadonnées et aux statistiques officielles ; la mobilisation du secteur privé avec, par exemple, des entreprises de médias sociaux et des entreprises de services financiers ; la mobilisation de la population, y compris grâce à des programmes de stages pour les étudiants et les spécialistes des données ; la collaboration avec les autorités publiques.

20. En avril 2022, une lettre de coopération a été signée entre le Service géologique des États-Unis, la Division de statistique, le Centre basque de lutte contre les changements climatiques et le Centre international de physique de Donostia afin de collaborer et d'appuyer le centre sectoriel d'intelligence artificielle au service de l'environnement et de la durabilité pour le Système de comptabilité environnementale et économique à l'appui de la Plateforme mondiale des Nations Unies. Le centre sectoriel est destiné à être reconnu au niveau mondial comme un centre de connaissances, de technologies et d'innovation axé sur la collaboration et l'action, qui réunira des technologies innovantes et des méthodes de science des données dans le cadre de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des mégadonnées, et qui fournira une plateforme indispensable pour faire progresser l'interopérabilité des données et des modèles dans le domaine de la comptabilité environnementale et économique et de la durabilité. Le centre sectoriel possède des locaux au sein du Centre basque de lutte contre les changements climatiques à Leioa (Espagne) et est géré par ce dernier. Le Centre basque et la Division débattent de la possibilité de transformer le centre sectoriel en un centre des Nations Unies pour la comptabilité environnementale et économique et la durabilité afin d'appuyer l'action climatique et le suivi des objectifs de développement durable.

21. En 2022, les principales activités et réalisations du centre sectoriel d'intelligence artificielle au service de l'environnement et de la durabilité pour le SCEE étaient la création d'une application de test des capacités de prise en charge de la comptabilité des océans ; la compilation des comptes de référence mondiaux pour le stockage du carbone (en unités physiques et monétaires) pour la prochaine publication du document intitulé « L'évolution de la richesse des nations » de la Banque mondiale ; un atelier de formation pour les praticiens nationaux⁹ sur le développement de comptes écosystémiques utilisant l'intelligence artificielle au service de l'environnement et de la durabilité pour le SCEE au Rwanda pour six pays africains ; la fourniture d'un appui technique pour la compilation de comptes écosystémiques pour l'Afrique du Sud, le Botswana, le Ghana, le Kenya, l'Ouganda, les Philippines, le Rwanda et le Sénégal. Pour 2023, des projets ont été mis en place concernant l'élaboration d'un modèle de référence pour l'utilisation socioéconomique de l'eau afin de passer à une évaluation monétaire des services écosystémiques liés à l'eau et à une collaboration avec les parties prenantes, telles que l'Agence spatiale européenne et la National Aeronautics and Space Administration des États-Unis, pour intégrer et rendre interopérables les nouveaux lots de données prêts à être comptabilisés.

III. Rayonnement du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle

22. En 2022, comme en 2020 et 2021, de nombreux webinaires ont été organisés avec la participation du Comité d'experts et consacrés à tous les sujets sur lesquels les équipes spéciales et les centres régionaux et sectoriels travaillent. Toutefois, on a peu à peu repris l'organisation de certains événements en présentiel. Les centres régionaux et sectoriels ont déjà inscrits certains de ces événements dans leur programme d'activités. D'autres événements sont décrits dans la présente section.

⁹ Voir <https://teebweb.org/workshops/development-of-ecosystem-accounts-using-aries-for-seea-training-for-country-practitioners/>.

A. Expo 2020, tenue à Dubaï (Émirats arabes unis) en janvier 2022

23. Le Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle et le Centre fédéral de la compétitivité et des statistiques des Émirats arabes unis ont organisé un événement de trois jours intitulé « Mobiliser les mégadonnées et la science des données pour les objectifs de développement durable » à la fin du mois de janvier 2022 à l'Expo 2020. L'événement comprenait la cérémonie d'inauguration du centre régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord aux Émirats arabes unis ; l'inauguration du Laboratoire des Nations Unies sur les technologies visant à renforcer la protection de la vie privée ; des séances plénières, des débats et des discussions informelles, ainsi que des séances pratiques avec les équipes spéciales du Comité d'experts et les centres régionaux, y compris une séance pratique sur l'apprentissage automatique et une session spéciale d'un « cercle de la jeunesse » sur le thème de « L'incidence de la COVID-19 sur la vie des populations ».

B. Septième Conférence internationale sur l'utilisation des mégadonnées et des sciences des données en statistique officielle, tenue à Yogyakarta (Indonésie) en novembre 2022

24. La septième Conférence internationale sur l'utilisation des mégadonnées et des sciences des données en statistique officielle s'est tenue du 7 au 11 novembre 2022 à Yogyakarta, en Indonésie, sur le thème des « Défis mondiaux et la nécessité des données pertinentes et actualisées ». La Conférence comprenait des tables rondes de haut niveau sur la durabilité et la reprise économique mondiale, sur la sécurité alimentaire et sur l'accès aux données pertinentes. Dans le cadre de la Conférence, plusieurs mini-ateliers ont été organisés sur l'utilisation des données d'observation de la Terre pour la production de statistiques agricoles, sur l'utilisation des données de téléphonie mobile pour la production d'estimation de statistiques touristiques et démographiques, sur l'utilisation de données issues du système d'identification automatique pour la production de statistiques relatives au transport maritime, sur les techniques d'apprentissage automatique en statistique officielle et sur l'utilisation des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée pour permettre l'accès aux données sensibles. Parmi les autres faits marquants de la Conférence, on mentionnera l'édition 2022 du hackathon et le hackathon du Laboratoire des Nations Unies sur les technologies visant à renforcer la protection de la vie privée, auxquels près de 2 000 jeunes spécialistes des données et statisticiens du monde entier ont participé. La Conférence a favorisé la promotion de l'innovation en matière de données, le lancement de plusieurs nouvelles initiatives et la démonstration de solutions créatives par les équipes du hackathon pour aider à relever certains défis mondiaux. Le Comité d'experts a également tenu sa séance plénière annuelle le deuxième jour de la Conférence, au cours de laquelle il a non seulement procédé à un examen et une discussion des travaux des équipes spéciales, des centres régionaux et sectoriels et de diverses activités de projet, mais a également conclu la déclaration de Yogyakarta, qui est présentée en détail à l'annexe I. Des informations plus détaillées sur la Conférence et le hackathon sont fournies dans une note d'information.

C. Autres événements de 2022

25. La Conférence internationale Mobile Tartu¹⁰ de juin 2022 a réuni d'éminents universitaires, chercheurs et professionnels qui ont échangé à propos des dernières recherches et applications en matière de mobilité humaine et de mégadonnées

¹⁰ Voir <https://mobiletartu.ut.ee/avaleht>.

mobiles. La Conférence a donné lieu à des discours, des exposés, des tables rondes et des discussions animées sur les dimensions conceptuelles, méthodologiques et empiriques de la mesure de la mobilité à l'aide des mégadonnées mobiles et de la compréhension des interactions sociospatiales et humano-environnementales qui y sont liées. L'équipe spéciale sur l'utilisation des données de téléphonie mobile a organisé une séance sur les « Conseils méthodologiques pour l'utilisation des données de téléphonie mobile en statistique officielle » présentant les applications pour les indicateurs de catastrophes et de déplacements, les statistiques touristiques et migratoires, les indicateurs relatifs à la société de l'information et la cartographie dynamique de la population.

26. Dans le cadre des célébrations de son cinquième anniversaire, le Data Science Campus de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni, a organisé en juillet 2022 un événement de trois jours visant à renforcer la collaboration internationale et célébrer le retentissement de ses travaux au niveau international. Des experts de 26 organisations nationales et internationales se sont réunis à Newport (Royaume-Uni), notamment des partenaires venus du Brésil, du Canada, de Jordanie, du Liban, du Rwanda et de Thaïlande. L'événement a consisté en une série de « sprints » et d'ateliers axés sur des projets faisant intervenir l'Office for National Statistics, d'autres organismes nationaux de statistique et l'Organisation des Nations Unies. Ces activités ont porté sur plusieurs thèmes centraux, notamment les capacités, les technologies et les nouvelles méthodes et sources de données, et ont été animées par le Réseau de recherche fondamentale de la CEE, les centres régionaux et le groupe chargé de l'apprentissage automatique coordonné par la CEE et l'Office for National Statistics. Se sont également tenues des sessions préparatoires pour le réseau de chefs de file en matière de science des données et le Web Intelligence Network du système statistique européen.

27. Le Séminaire international sur les statistiques officielles de 2022 sur le thème de « L'intendance des données et le partage sécurisé des données »¹¹ s'est tenu à Séoul du 2 au 4 novembre 2022. Le Séminaire était organisé par Statistics Korea en collaboration avec la Division et portait sur le thème de l'intendance des données. Une approche par l'intendance des données encourage le partage des données, que ce soit entre les organismes du secteur public ou entre les organismes du secteur public et du secteur privé, afin de pouvoir utiliser régulièrement des données pertinentes pour la production de statistiques officielles, tout en préservant la vie privée et la confidentialité. Cette approche vise à améliorer les écosystèmes de données nationaux grâce à de meilleures méthodes et un meilleur accès. Le programme du Séminaire couvrait l'intendance des données, l'équité et l'inclusion, ainsi que le partage et la collaboration. Le Séminaire a également traité des questions liées à la protection de la confidentialité des données tout en assurant leur pleine utilisation. Une session extraordinaire a été organisée pour présenter les exemples de pointe en matière de gouvernance des données et de techniques de sécurité des données dans les secteurs public et privé en République de Corée. Les technologies visant à renforcer la protection de la vie privée peuvent être utilisées pour atténuer les risques relatifs à la confidentialité et fournir des garanties vérifiables en matière de confidentialité lors des cycles de collecte, de traitement, d'analyse et de distribution d'informations potentiellement sensibles.

IV. Marche à suivre

28. Lors de la conférence tenue à Yogyakarta, le Comité d'experts a également tenu sa séance plénière annuelle. Outre l'examen des activités des équipes spéciales, des

¹¹ Voir <https://unstats.un.org/bigdata/events/2022/data-stewardship/>.

centres régionaux et sectoriels et de la Plateforme mondiale des Nations Unies, les membres du Comité ont discuté de quatre propositions, à savoir : a) une collaboration plus systématique entre les équipes spéciales et les centres régionaux et sectoriels afin d'améliorer les synergies au niveau de l'élaboration méthodologique des activités de projet et de formation ; b) une collaboration active entre le Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle et le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale ; c) les dispositions du mandat du réseau de chefs de file en matière de science des données ; d) l'utilisation concrète et pratique des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée pour l'accès aux données sensibles. Le Comité a approuvé les propositions ci-dessous. La liste complète des membres est présentée à l'annexe II.

A. Collaboration systématique entre les équipes spéciales et les centres régionaux et sectoriels

29. Au cours des huit dernières années, les équipes spéciales du Comité d'experts ont organisé de nombreux événements auxquels elles ont également participé, tels que des webinaires indépendants ou des sessions lors de séminaires, d'ateliers ou de conférences en présentiel ou en ligne. Toutes ces activités touchaient de près ou de loin au renforcement des capacités. Si ces activités contribuent aux réalisations de chaque équipe spéciale (et aux résultats globaux du Comité), elles pourraient profiter d'une approche plus systématique et coordonnée du renforcement des capacités dans ces nouveaux domaines de travail et de leur intégration dans les programmes statistiques existants des pays du monde entier. Les centres régionaux du Comité bénéficient de l'avantage de pouvoir lier ces activités au programme de travail des commissions statistiques régionales. Par exemple, les activités du centre régional sur les mégadonnées et la science des données du Brésil peuvent être intégrées au programme de travail régional de la Conférence statistique des Amériques. En ce qui concerne le centre régional sur les mégadonnées et la science des données pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Afrique est un partenaire à part entière du centre et peut donc assurer la coordination directe avec la Commission africaine de statistique.

30. Compte tenu de son mandat, l'équipe spéciale chargée de la formation, des compétences et du renforcement des capacités organisera la collaboration systématique entre les équipes spéciales et les centres régionaux et sectoriels. L'équipe spéciale a apporté son aide aux autres équipes spéciales pour la préparation de matériel de formation, y compris la préparation de cours d'apprentissage en ligne. Elle a également consulté, avec l'appui du Data Science Campus de l'Office of National Statistics du Royaume-Uni, les centres régionaux à propos des activités que chacun d'entre eux prévoyait d'organiser. En outre, ces dernières années, l'équipe spéciale chargée de la formation a également mis au point plusieurs outils pour aider les pays à évaluer leur degré de préparation à l'utilisation d'approches novatrices dans la production statistique et la marche à suivre pour acquérir les compétences et les aptitudes nécessaires. Les outils pourraient être utilisés par les centres régionaux pour évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités dans les pays de différentes régions. Il est donc proposé que les centres régionaux et sectoriels, avec l'appui de l'équipe spéciale, organisent et mènent des activités de renforcement des capacités concernant l'utilisation des données d'observation de la Terre, des données de téléphonie mobile, des données issues du système d'identification automatique et de l'accès rural aux services, des données issues des lecteurs de codes-barres et de l'extraction de données en ligne, et de l'utilisation des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée en collaboration avec les équipes spéciales respectives. Le renforcement des capacités pourrait prendre une autre forme que les ateliers et les

séminaires classiques et évoluer, par exemple, vers des activités fondées sur des projets et le jumelage d'organismes.

B. Collaboration entre le Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle et le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale

31. Comme indiqué dans la décision 53/124, la Commission a approuvé la proposition de renforcement de la collaboration entre le Comité d'experts et la communauté géospatiale. À cet égard, il était proposé que le président du Comité et les coprésidents du Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale signent un échange de lettres, qui exprimerait l'engagement des deux groupes à travailler ensemble sur des questions d'intérêt mutuel, telles que le cadre relatif à la qualité des données géoréférencées, la mise en œuvre du Cadre statistico-géospatial mondial¹² au sein des travaux de l'équipe spéciale chargée des données d'observation de la Terre, de l'équipe spéciale sur l'utilisation des données de téléphonie mobile, de l'équipe spéciale sur les données issues du système d'identification automatique et de l'accès rural aux services, et au sein des activités de formation conjointes correspondantes. Les centres régionaux et sectoriels pourraient organiser et mener ces activités de formation avec les membres du Groupe d'experts et des équipes spéciales. Le Comité a approuvé la proposition de renforcement de la collaboration lors de la séance plénière qu'il a tenue à Yogyakarta le 8 novembre 2022, et le Groupe d'experts a approuvé la proposition lors de sa septième réunion tenue à Santiago les 1^{er} et 2 décembre 2022.

C. Organisation du réseau de chefs de file en matière de science des données

32. Le réseau de chefs de file en matière de science des données est une initiative du Comité d'experts et a été approuvée par la Commission de statistique en 2022 dans la décision 53/124. Le réseau réunit les chefs de file en matière de science des données au sein des systèmes statistiques nationaux, y compris les chefs de file des centres régionaux et sectoriels pour les mégadonnées, afin de permettre la tenue de discussions stratégiques sur les questions relatives aux mégadonnées et à la science des données, de partager les retours d'expérience et les connaissances, de renforcer la prise de décision et le leadership des organismes nationaux de statistique, et d'accélérer la collaboration en matière de recherche et les partenariats techniques. Le réseau contribuera aux mandats du Comité en ce qui concerne la définition d'une vision globale, d'une coordination, d'un encadrement, d'un classement par ordre de priorité et d'une orientation dans le domaine de la science des données en statistique officielle. Les produits attendus sont des stratégies et des feuilles de route concrètes aux fins de l'exécution de programmes de travail cohérents et intégrés dans ce domaine.

33. Le mandat du réseau de chefs de file en matière de science des données fournit des détails sur l'objectif, les fonctions et activités essentielles, le champ d'application et les responsabilités, la gouvernance et l'établissement de rapports, les membres et les modalités des travaux. Certains éléments essentiels du mandat du réseau sont la progression des discussions stratégiques relatives aux questions clés concernant le rôle actuel et futur des organismes nationaux de statistique dans la fourniture de services de science des données aux instituts des systèmes nationaux de statistique,

¹² Voir https://unstats.un.org/unsd/statcom/51st-session/documents/The_GSGF-E.pdf.

d'une part, et à d'autres organismes publics, d'autre part. Le réseau organisera également des discussions sur le statut des données et des indicateurs expérimentaux, les considérations éthiques et juridiques, le partage et l'acquisition des données, la gouvernance de la recherche en science des données et le renforcement des capacités au sein des gouvernements, le code de conduite pour les spécialistes des données et le cadre relatifs à la qualité des mégadonnées et de la science des données. Il lancera de nouvelles initiatives et de nouveaux projets, tout en confiant l'exécution de ces activités aux groupes existants. Le réseau fournira également des conseils dans les domaines où les lacunes en matière de capacité justifient un co-investissement dynamique. Le réseau rend compte au Comité d'experts et est dirigé par un bureau. Le Royaume-Uni occupera en premier le poste de président du réseau. L'adhésion au réseau est réservée aux chefs de file de la science des données ou équivalents au sein des organismes nationaux de statistique, des centres régionaux et sectoriels et des organisations internationales. Des discussions concernant les principaux thèmes seront organisées lors de brèves séances dédiées, auxquelles tous les membres du réseau sont invités. L'annexe III contient la version complète du mandat.

D. Utilisation concrète et pratique des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée pour l'accès aux données sensibles

34. L'objectif premier des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée est de protéger les données de tout accès, traitement ou distribution non autorisé. Les organismes nationaux de statistique doivent protéger la vie privée des personnes et des entreprises lors de la collecte, du traitement et de la diffusion de données sensibles. En outre, les organismes nationaux de statistique peuvent avoir besoin de protéger les éléments commercialement sensibles des données d'entrée du secteur privé. Plus les données d'entrée sont précises, plus celles-ci peuvent être précieuses au niveau stratégique, mais plus celles-ci seront également sensibles. Le respect de la vie privée et la sécurité des données peuvent être compromis en de nombreux points, depuis leur collecte, leur transmission entre les parties, leur stockage, leur traitement et jusqu'à leur partage avec les décideurs et le public. Afin d'atténuer les risques potentiels lors de chacune de ces étapes du cycle des données, les organismes nationaux de statistique disposent de différents outils.

35. Le chiffrement, l'authentification, l'autorisation et la validation peuvent être utilisés pour s'assurer que les données ne sont pas accidentellement divulguées à des parties inappropriées. Bien que le chiffrement lors du transit et de la conservation soit au point, il existe encore de nombreux domaines dans lesquels les données sont laissées sans protection et sans garantie relative à leur utilisation. Les technologies visant à renforcer la protection de la vie privée sont conçues pour traiter et partager des données sensibles en toute sécurité. Il existe deux grandes catégories de technologies visant à renforcer la protection de la vie privée, à savoir les technologies pour la confidentialité en amont et en aval. La confidentialité en amont se concentre sur la façon dont une ou plusieurs parties peuvent traiter les données d'une manière qui garantit que les données ne sont pas utilisées en dehors de ce contexte strict. La confidentialité en aval se concentre sur la modification des résultats d'un calcul de sorte que les données de sortie ne puissent pas être utilisées pour procéder à une ingénierie inverse des données d'entrée originales. En utilisant ces technologies de manière intelligente, il est possible de construire des cycles des données sûrs, permettant le partage de données, garantissant la confiance et offrant une assurance aux personnes concernées.

36. L'équipe spéciale chargée des techniques de protection de la vie privée a intensifié ses efforts dans trois piliers essentiels afin d'accélérer l'adoption de ces technologies au sein de la communauté des statistiques officielles, à savoir

l'expérimentation, la sensibilisation et la formation, et les services d'appui. L'expérimentation progresse grâce à une série de tests de validation actifs et de projets pilotes, axés sur l'évaluation des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée pour des cas d'utilisation pratiques au sein de la communauté des statistiques officielles. La sensibilisation et la formation sont renforcées grâce à la diffusion des connaissances et des idées partagées sur l'utilisation des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée à l'ensemble de la communauté statistique par le biais de formations, de débats publics et de projets pédagogiques. Enfin, les services d'appui sont proposés par le biais d'un mécanisme permettant à ceux qui utilisent ou ont l'intention d'utiliser les technologies visant à renforcer la protection de la vie privée d'échanger avec des experts de l'équipe spéciale pour obtenir un appui et des conseils.

37. Suivant une approche collaborative pratique afin d'introduire l'utilisation des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée dans la production de statistiques officielles, le Laboratoire sur les technologies visant à renforcer la protection de la vie privée facilite l'expérimentation au moyen de projets pilotes et l'apprentissage par la pratique, et offre de services d'appui aux personnes qui souhaitent être des utilisateurs précoces des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée. Bien qu'il soit facile de décrire une hypothétique création de valeur à partir de technologies visant à renforcer la protection de la vie privée de haut niveau, il est essentiel de détailler les nuances des projets potentiels pour comprendre et démontrer toute la valeur de ces technologies lorsqu'elles sont appliquées à des problèmes réels actuels. Comprendre les avantages de ces technologies aidera la communauté à mieux évaluer le rapport risque/avantage lors de la mise en œuvre de véritables projets. En outre, de nombreuses parties prenantes sont impliquées dans le domaine de la gouvernance des données et apportent chacune un point de vue différent, que ce soit celui de la faisabilité technique, de la sécurité des données ou des considérations juridiques. En menant des essais et des projets expérimentaux dans un environnement sûr, ces parties prenantes peuvent exprimer leurs préoccupations et leurs points de vue, ce qui permet ainsi de réduire les obstacles avant l'utilisation lors de la production de statistiques. La proposition du Comité d'experts est d'encourager concrètement et pratiquement l'utilisation de technologies visant à renforcer la protection de la vie privée pour l'accès aux données sensibles dans la production de statistiques officielles et le partage de celles-ci.

V. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

38. La Commission est invitée à :

a) **prendre acte du travail accompli par les équipes spéciales du Comité d'experts, les centres régionaux et sectoriels et la Plateforme mondiale des Nations Unies et y apporter son soutien ;**

b) **appuyer et encourager les centres régionaux et sectoriels à mener des activités de renforcement des capacités concernant l'utilisation des données d'observation de la Terre, des données de téléphonie mobile, des données issues du système d'identification automatique, des données issues des lecteurs de codes-barres et de l'extraction de données en ligne, et concernant l'accès rural aux services et l'utilisation des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée en statistique officielle ;**

c) **appuyer la collaboration renforcée entre le Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle et le Groupe**

d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale en ce qui concerne le cadre relatif à la qualité des données géoréférencées et la mise en œuvre du Cadre statistico-géospatial mondial au sein des travaux de l'équipe spéciale chargée des données d'observation de la Terre, ainsi que l'organisation des activités de formation conjointes correspondantes ;

d) approuver le mandat du réseau de chefs de file en matière de science des données ;

e) encourager l'utilisation de technologies visant à renforcer la protection de la vie privée pour l'accès aux données sensibles dans la production de statistiques officielles et le partage de celles-ci ;

f) souscrire à la déclaration de Yogyakarta.

Annexe I

Déclaration de Yogyakarta

Le Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle,

Rappelant le mandat¹ du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle d'élaborer une vision stratégique, de définir des orientations et de mener des activités de coordination aux fins d'un programme mondial sur l'utilisation des mégadonnées et de la science des données en statistique officielle, s'agissant notamment de la compilation des indicateurs des objectifs de développement durable et de promouvoir une utilisation pratique des sources de mégadonnées, tout en mettant à profit les précédents et en trouvant des solutions aux nombreux problèmes qui se posent,

Rappelant également qu'à sa quarante-huitième session, en mars 2017, la Commission de statistique a adopté le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable² en vue de faciliter la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030³, qui exige que de multiples parties recueillent, traitent, analysent et diffusent des volumes de données et de statistiques sans précédent aux niveaux national, régional et mondial, et qui exige que les milieux mondiaux de la statistique prennent des mesures dans le domaine stratégique de la modernisation et du renforcement des systèmes statistiques nationaux, en mettant l'accent sur la modernisation de la gouvernance et du cadre institutionnel, de l'application des normes statistiques et d'une nouvelle architecture pour le partage, l'échange et l'intégration des données, et de la promotion du recours à de nouvelles technologies et à de nouvelles sources de données dans le cadre de la production de statistiques,

Réaffirmant la Déclaration de Bogota de novembre 2017⁴, dans laquelle le Comité d'experts a recommandé que la Plateforme mondiale des Nations Unies permette à tous les organismes de statistique de collaborer facilement à des projets en matière de mégadonnées, rassemble des données, des méthodes, des services et des applications fiables à partager au sein de la communauté statistique, et encourage la conclusion d'accords de partenariat transparents avec des organisations des secteurs public et privé,

Réitérant la Déclaration de Kigali de mai 2019⁵, dans laquelle le Comité d'experts a recommandé que la communauté statistique dispose de plusieurs centres régionaux pour les mégadonnées dans diverses régions du monde pour exécuter des activités conjointes, qui renforceront les capacités d'utilisation des mégadonnées et de la science des données en statistique officielle, en intervenant dans un cadre de gouvernance bien défini,

Réitérant la Déclaration de Séoul de septembre 2020⁶ qui invite toutes les communautés de parties prenantes, y compris le secteur privé, à mettre en commun les données, les méthodes, les technologies et le matériel d'apprentissage sur la Plateforme mondiale des Nations Unies, dans l'intérêt de tous, qui encourage l'utilisation de la Plateforme pour la compilation d'indicateurs rapides qui éclairent

¹ E/CN.3/2015/4, annexe I.

² Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2022, supplément n° 4*, décision 48/102. Voir également <https://unstats.un.org/sdgs/hlg/cape-town-global-action-plan/>.

³ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

⁴ E/CN.3/2018/8, annexe II.

⁵ E/CN.3/2020/24, annexe II.

⁶ E/CN.3/2021/14, annexe.

les politiques en ce qui concerne les questions émergentes et les questions prioritaires, qui encourage tous les organismes de statistique à utiliser les capacités de la Plateforme, et qui invite la communauté statistique à augmenter les contributions financières et en nature, afin d'assurer la viabilité de la Plateforme à long terme,

1. *Félicite* le Bureau central de statistique indonésien pour l'excellent accueil qu'il a réservé à la septième Conférence internationale sur l'utilisation des mégadonnées et des sciences des données en statistique officielle, tenue à Yogyakarta du 7 au 11 novembre 2022 ;

2. *Souligne* l'importance des données pertinentes et d'actualité pour éclairer les décideurs politiques dans la gestion des nouveaux problèmes en matière d'économie, de société et d'environnement, et encourage l'accès et le recours à de nouvelles sources de données en partenariat avec le secteur privé et d'autres communautés de parties prenantes ;

3. *Exhorte* toutes les communautés de parties prenantes à appuyer les centres régionaux et sectoriels pour les mégadonnées et la science des données dans la conduite de projets et d'activités de formation ;

4. *Invite* la communauté géospatiale à collaborer avec la communauté statistique pour mettre en œuvre le Cadre statistico-géospatial mondial concernant les évolutions méthodologiques sur les mégadonnées et la science des données pour les statistiques officielles ;

5. *Encourage* tous les organismes de statistique à rejoindre le réseau de chefs de file en matière de science des données afin de discuter collectivement des questions stratégiques concernant la position et les responsabilités des centres de science des données au sein des systèmes statistiques nationaux ;

6. *Exhorte* toutes les communautés de parties prenantes à appuyer le Laboratoire des Nations Unies sur les technologies visant à renforcer la protection de la vie privée dans l'utilisation pratique des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée, en promouvant les avantages de ces technologies pour les statistiques officielles et en permettant aux organismes de statistique de mettre en œuvre des technologies visant à renforcer la protection de la vie privée pour l'accès et le partage des données sensibles.

Annexe II

Membres du Comité d'experts sur l'utilisation des mégadonnées et de la science des données en statistique officielle

Pays

Afrique du Sud	République de Corée
Allemagne	République-Unie de Tanzanie
Arabie saoudite	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Australie	Rwanda
Bangladesh	Suisse
Brésil	

Cameroun

Organisations

Canada	Banque africaine de développement
Chine	Banque mondiale
Colombie	Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe
Danemark	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Égypte	Commission économique pour l'Afrique
Émirats arabes unis	Commission économique pour l'Europe
États-Unis d'Amérique	Communauté des Caraïbes
Géorgie	Division de statistiques du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat
Indonésie	Eurostat
Irlande	Fonds monétaire international
Italie	Initiative Global Pulse
Maroc	Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique
Mexique	Organisation de coopération et de développement économiques
Oman	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Pakistan	Union internationale des télécommunications
Pays-Bas	Union postale universelle
Philippines	
Pologne	

Annexe III

Mandat du réseau de chefs de file en matière de science des données

1. Introduction

Il est essentiel pour les gouvernements de disposer de statistiques et d'indicateurs pertinents, d'actualités et pratiques afin de fixer des priorités, de prendre des décisions éclairées et de mettre en œuvre les meilleures politiques. La révolution de la science des données contribue à améliorer la production de ces statistiques et indicateurs grâce à de nouvelles méthodes, technologies et sources de données, telles que les mégadonnées et l'apprentissage automatique.

De nombreux organismes nationaux de statistique renforçant rapidement leurs capacités et activités en matière de mégadonnées et de science des données, il est possible d'intensifier la coopération internationale entre les organismes nationaux de statistique afin de moderniser les systèmes statistiques mondiaux et nationaux. Grâce au partage de connaissances et à la détermination des priorités clés au niveau de la direction, les chefs de file en matière de science des données des organismes nationaux de statistique peuvent imprimer une vision et une direction stratégiques qui guideront les nombreuses initiatives de coopération multilatérale dans ce domaine. Un nouveau réseau international et inclusif pour les chefs de file en matière de science des données peut fournir des orientations et des conseils stratégiques, et garantir l'adhésion afin d'encourager l'innovation, d'accroître le plus possible l'efficacité et d'accélérer l'intégration de la production statistique à l'aide de la science des données.

Le réseau de chefs de file en matière de science des données est une initiative du Comité d'experts en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle conformément à la décision 53/124 adoptée par la Commission de statistique en 2022.

2. Objet

Le réseau réunit les chefs de file en matière de science des données des systèmes statistiques nationaux, y compris les chefs de file des centres régionaux et sectoriels pour les mégadonnées, afin de permettre la tenue de discussions stratégiques sur les questions relatives aux mégadonnées et à la science des données, de partager les retours d'expérience et les connaissances, de renforcer la prise de décision et le leadership des organismes nationaux de statistique, et d'accélérer la collaboration en matière de recherche et les partenariats techniques.

Le réseau contribuera aux mandats du Comité d'experts en ce qui concerne la définition d'une vision globale, d'une coordination, d'un encadrement, d'une hiérarchisation et d'une orientation dans le domaine de la science des données en statistique officielle. Les produits attendus sont des stratégies et des feuilles de route concrètes pour mettre en œuvre des programmes de travail cohérents et intégrés dans ce domaine.

3. Fonctions et activités clés

Le réseau de chefs de file en matière de science des données :

a) Assurera la progression des discussions stratégiques relatives aux questions clés concernant le rôle actuel et futur des organismes nationaux de statistique dans la fourniture de services de science des données aux institutions des systèmes nationaux de statistique et à d'autres organismes publics, en particulier afin

déterminer comment la science des données peut appuyer le processus d'élaboration des politiques et ainsi compléter la fourniture de statistiques officielles ;

b) Assurera la progression des discussions stratégiques relatives aux questions clés concernant le rôle de la science des données en statistique officielle, telles que le statut des données et des indicateurs expérimentaux, les considérations éthiques et juridiques, le partage et l'acquisition des données, la gouvernance de la recherche en science des données et le renforcement des capacités au sein des gouvernements, le code de conduite pour les spécialistes des données et le cadre relatifs à la qualité des mégadonnées et de la science des données ;

c) S'entretiendra avec la communauté statistique en organisant des consultations mondiales et régionales des utilisateurs sur les nouveaux défis et priorités du programme de recherche de la science des données, mettra en réseau les organismes nationaux de statistique et leurs centres de données, et renforcera la portée et la fourniture de capacités d'analyse et de science des données ;

d) Lancera de nouvelles initiatives et de nouveaux projets en confiant leur exécution aux groupes existants. Dans le cadre de son rôle de conseil aux entités chargées de la mise en œuvre, le réseau pourrait déterminer les lacunes en matière de capacités des organismes nationaux de statistique qui pourraient bénéficier d'une approche de co-investissement. Le réseau servirait alors d'espace où le « modèle de fonctionnement » pour ces capacités à renforcer au sein des organismes nationaux de statistique pourrait être élaboré et analysé et, le cas échéant, une approche de co-investissement pourrait être déterminée et approuvée ;

e) Mènera des discussions stratégiques sur les questions clés en appuyant et en préconisant que les organismes nationaux de statistique disposent d'une équipe chargée de la science des données et en mettant en évidence les avantages à court et à long terme d'un tel investissement ;

f) Fournira des conseils par le biais de consultations mondiales et régionales des utilisateurs sur les moyens innovants d'impliquer les jeunes statisticiens et spécialistes des données dans les consultations mondiales et régionales qui façonnent l'avenir de la production de statistiques officielles ;

g) Fournira des conseils et jouera sur les priorités et les résultats attendus des centres régionaux.

4. Champ d'application et responsabilités

Le réseau de chefs de file en matière de science des données se concentrera principalement sur le rôle des mégadonnées et de la science des données dans la modernisation des systèmes statistiques mondiaux et nationaux. Cet axe couvre tout l'éventail de nouvelles sources de données, de méthodes, d'infrastructures et de technologies que les organismes de statistique peuvent utiliser pour accroître la qualité et la rentabilité de leurs processus de production, ce qui permettra de générer des informations plus précises et plus actuelles pour améliorer la prise de décision pour le bien du monde entier.

Dans le cadre de ce mandat, la portée du programme doit être aussi étendue que possible, afin de garantir que le réseau couvre les domaines nouveaux et émergents ainsi que les sujets plus traditionnels. Le cas échéant, des équipes spéciales dérivées peuvent apparaître au fil du temps, se concentrant sur les discussions stratégiques et l'échange de connaissances concernant des domaines spécifiques. Ceux-ci peuvent inclure les sujets de discussion et les résultats attendus énumérés ci-dessous.

Propositions de sujets de discussion

Les sujets proposés comprennent :

- a) Des stratégies de communication en matière de science des données pour les organismes nationaux de statistique (comment expliquer la genèse et démontrer la pertinence et l'incidence de la science des données afin d'obtenir l'adhésion et d'éliminer les cloisonnements et les obstacles) ;
- b) Le permis social et éthique autour de l'acquisition de données ;
- c) Les cadres juridiques et éthiques ;
- d) L'intégration et la généralisation des mégadonnées et de la science des données au sein des organismes nationaux de statistique ;
- e) L'évolution des organismes nationaux de statistique vers le prochain niveau de maturité de la science des données ;
- f) L'encadrement des jeunes statisticiens et spécialistes des données dans les organismes nationaux de statistique ;
- g) Les priorités et les résultats attendus clés des centres régionaux.

Propositions de produits à livrer

Les propositions de produits à livrer sont :

- a) Un plan de travail comprenant les résultats attendus clés au cours de la première année du réseau, avec une définition claire des rôles et de l'incidence prévue ;
- b) Un rapport annuel avec les faits marquants des discussions et les principaux produits, résultats et incidences mis à disposition sur le site Web du Comité d'experts ;
- c) Des lignes directrices à l'intention des organismes nationaux de statistique concernant la détermination des priorités, des possibilités, des risques et des défis et concernant leur gestion afin d'avoir un effet véritable ;
- d) Des modèles de fonctionnement ou des plans d'affaires fournissant des lignes directrices concernant les domaines où les lacunes en matière de capacités des organismes nationaux de statistique justifient un co-investissement dynamique ;
- e) Des activités dérivées :
 - i) des séances de remue-méninges ;
 - ii) des projets de collaboration en matière de recherche ;
 - iii) des tables rondes ;
 - iv) un appui technique ;
 - v) un programme de mentorat pour les dirigeants.

5. Gouvernance et rapports

Le réseau de chefs de file en matière de science des données rend compte au Comité d'experts par le biais de ses mécanismes, à savoir un bureau, un conseil consultatif et la session plénière annuelle.

Le réseau est dirigé par un bureau dédié, qui rend compte au Comité d'experts. Le fonctionnement du réseau est sans limite de durée. Le Comité d'experts conseillera

la Commission de statistique au fil du temps en ce qui concerne le maintien ou non du réseau.

La composition et la présidence du bureau seront convenues en temps voulu, après consultation des organismes nationaux de statistique qui ont manifesté leur intérêt pour le rôle de membre ou de président.

Il est prévu que la composition et la présidence puissent changer au fil du temps, offrant ainsi à d'autres pays la possibilité de devenir membre du réseau ou de le présider.

Les membres potentiels du bureau sont le Brésil, le Canada, le Danemark, l'Indonésie, les Pays-Bas, la République de Corée, le Rwanda, la Suisse, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Fonds monétaire international, la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Europe et la Division de statistiques du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.

6. Adhésion

L'adhésion au réseau de chefs de file en matière de science des données est réservée aux chefs de file de la science des données au niveau national (organismes nationaux de statistique), régional (centres régionaux) et mondial (centres sectoriels et organisations internationales). Il peut s'agir de directeurs de centres de science des données et de mégadonnées et de directeurs de la recherche et de l'innovation.

Pour des événements et activités spécifiques, différents experts, tels que ceux issus d'organismes gouvernementaux ou internationaux, d'universités, d'organisations privées, de prestataires de technologies et de la société civile, seront invités.

7. Méthodes de travail

La fréquence et le format des réunions seront convenus par le bureau en consultation avec les membres du réseau.

Il est prévu que les réunions soient organisées et dirigées par le bureau afin de garantir une utilisation efficace et optimale du temps. Les méthodes de travail comprennent :

a) Des discussions sur les principaux thèmes lors de brèves séances dédiées, ou de réunions de travail intenses, auxquelles tous les membres du réseau sont invités ;

b) L'établissement d'une distinction entre les sessions de partage de connaissances et les sessions de discussion ;

c) L'éventuelle organisation de réunions dans différents fuseaux horaires ou de réunions régionales ;

d) L'enregistrement de toutes les sessions de partage de connaissances et leur publication sur le site Web du Comité d'experts ;

e) La garantie de la conformité des objectifs et du plan de travail du réseau avec les travaux des autres forums et réseaux, en comblant les lacunes et en évitant les doubles emplois ;

f) La prise en compte de l'éventuelle différence entre les organismes nationaux de statistique au niveau des capacités en matière de science des données et de leur adoption, et l'adaptation des discussions en fonction des besoins ;

g) La détermination du meilleur moyen de répartir les organismes nationaux de statistique de différents niveaux de maturité au sein des sessions pour garantir une discussion optimale (par exemple, les organismes nationaux de statistique les plus matures pourraient appuyer les moins matures) ;

h) La présence des membres du bureau aux séances régulières du réseau, qu'ils dirigent également, la désignation de suppléants en cas d'absence et la mobilisation de ressources nécessaires au bon fonctionnement du réseau ;

i) L'assurance, par les membres du Bureau, que le réseau se concentre sur les discussions stratégiques, et la garantie que l'exécution de toute activité potentielle soit redirigée vers les équipes spéciales existantes du Comité ou vers de nouveaux groupes formés par les membres.
